



SITE NATURA 2000 FR 7200678
« Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »

Document d'objectifs relatif à la Directive Européenne n°92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces

Tome 3 : Atlas des fiches « habitats et espèces »



- Décembre 2007 -



SITE NATURA 2000 FR 7200678
« Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »

Document d'objectifs relatif à la Directive Européenne n°92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces

Tome 3 : Atlas des fiches « habitats et espèces »

Opérateur technique :

Office National des Forêts



Agence Interdépartementale
9, rue Raymond Manaud
33524 Bruges cedex
☎ 05 56 00 64 74 (fax-70)
ag.bordeaux@onf.fr

CHARGES DE MISSION NATURA 2000 :

Françoise DECAIX
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

Fabrice SIN
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

Sommaire

I- LES HABITATS NATURELS.....	4
I-1 LAISSES DE MER SUR SUBSTRAT SABLEUX A VASEUX DES COTES MANCHE-ATLANTIQUE ET MER DU NORD...	5
I-2 DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES ATLANTIQUES	8
I-3 DUNES MOBILES A <i>AMMOPHILA ARENARIA</i> DES COTES ATLANTIQUES	11
I-4 DUNES GRISES DES COTES ATLANTIQUES.....	14
I-5 PELOUSES RASES ANNUELLES ARRIERE DUNAIRES.....	14
I-6 DUNES A SAULE DES DUNES	17
I-7 DUNES BOISEES LITTORALES THERMO-ATLANTIQUES A CHENE VERT.....	19
I-8 DEPRESSIONS HUMIDES INTA-DUNALES.....	21
I-9 LANDES SECHES THERMO-ATLANTIQUES.....	23
II- LA FLORE ET LA FAUNE.....	25
II-1 L'OSEILLE DES ROCHERS (1441).....	26
II-2 LE LUCANE CERF-VOLANT (1083)	29
II-3 LE GRAND CAPRICORNE (1088)	32
II-4 L'ALOUETTE LULU (A246)	35
II-5 ENGOULEVENT D'EUROPE(A224).....	39
II-6 LA FAUVETTE PITCHOU (A302).....	42
II-7 GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (A138).....	45
II-8 LA HUPPE FASCIEE (A232).....	48
II-9 LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR (A338).....	51
II-10 LE PIPIT ROUSSELINE (A255).....	54
II-11 LA TOURTERELLE DES BOIS (A210).....	57

I- Les habitats naturels

<u>Végétation annuelle des laisses de mer</u>	
I-1 Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du nord	
Code Natura 2000	1210-1
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Code CORINE	17.2
Numéro de fiche	1
Illustration : F. Sin	



Caractéristiques et physionomie du type	<p>Présentes sur la partie sommitale des estrans, elles constituent la limite supérieure de la plage (pente faible à nulle). Le substrat sableux à limono-vaseux est plus ou moins riche en débris coquilliers et bien drainé. Ces laisses sont constituées de débris animaux et végétaux (surtout d'algues et de bois flotté) en décomposition, riches en matières organiques azotées.</p> <p>Cet habitat est caractérisé par une végétation herbacée basse, à développement linéaire ou ponctuel. Très largement dominé par des espèces annuelles à bisannuelles (formant une seule strate et dont le recouvrement est généralement faible), cet habitat forme la première ceinture de végétation terrestre attenantes aux massifs dunaires. Il s'agit d'un habitat pionnier, à caractère temporaire, observable de la fin du printemps aux premières gelées automnales. En situation de stabilité du trait de côte et compte tenu du caractère instable du substrat (régulièrement inondé lors des marées hautes de vives eaux), cet habitat ne présente pas de dynamique de végétation particulière.</p>
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> ● Roquette de mer (<i>Cakile maritima</i>), Arroche des sables (<i>Atriplex lacinata</i>), Arroche du littoral (<i>Atriplex littoralis</i>), Bette maritime (<i>Beta vulgaris, subsp. maritima</i>), Matricaire maritime (<i>Matricaria maritima</i>), Soude (<i>Salsola soda</i>), Arroche hastée (<i>Atriplex prostrata</i>).
Rang phytosociologique	<p>Alliance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Atriplici laciniatae-salsolion kali</i> <p>Associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae</i> ● <i>Caliketum maritimae</i> ● <i>Caliko maritimae-Corispermetum leptopteri</i>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Euphorbe péplis (<i>Euphorbia peplis</i>), anciennement présente, à rechercher
Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Perce-oreille des rivages (<i>Labidura riparia</i>), en déclin De nombreux oiseaux limicoles migrateurs et hivernants se nourrissent d'invertébrés marins dans les laisses.
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> ● Habitat présent de façon discontinue sur le site. La présence ou absence de cet habitat est liée à l'érosion marine.

Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque il est bien développé, cet habitat contribue à l'équilibre dynamique des littoraux sédimentaires, notamment sur l'avant dune où il fixe une quantité non négligeable de sable au contact inférieur de la dune embryonnaire. • De nombreuses espèces de limicoles migrateurs et hivernants fréquentent les laisses de mer pour se nourrir d'invertébrés marins. 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
Dynamique intrinsèque de l'habitat	- Formation et régénération de l'habitat - Apport de sels nutritifs pour la flore - Installation d'une microfaune riche.	
Tempêtes occasionnelles violentes	- Rajeunissement de l'habitat	- Destruction de l'habitat
Érosion marine		- Destruction de l'habitat
Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
Nettoyage mécanique systématique	<ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement des macrodéchets d'origine anthropique (qui pour certains peuvent néanmoins servir d'abris pour la microfaune : le bois flotté n'est pas à considérer comme un véritable macrodéchet d'origine anthropique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement des débris naturels organiques, utiles à une flore et une faune spécialisées. • destruction des composantes de l'habitat (flore, faune). • Enlèvement de sable sur la plage accentuant le risque d'érosion marine.
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de la flore (piétinement) • Déangement de la faune et notamment l'avifaune • Déstabilisation de la dune embryonnaire • rend nécessaire un nettoyage systématique de l'habitat
Gestion actuelle	Actes pouvant favoriser l'habitat	Actes susceptibles de dégrader l'habitat
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> + Pose de ganivelles en haut de plage favorise l'accumulation de sable et par la même son développement. + nettoyage manuel sélectif. + mise en œuvre d'une politique globale de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • nettoyage mécanique systématique (enlèvement des déchets organiques) • Nettoyage mécanique intensif d'avant saison. • mise en œuvre de techniques lourdes pour la protection du littoral (enrochements, digues, épis...).
État de conservation de l'habitat : Globalement en bon état.		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> • ONF • Service Maritime de l'Équipement (gestionnaire du DPM riverain) • Collectivités (nettoyage des plages à hauteur des plages surveillées, participation aux actions de nettoyage manuel...) • Conseil Général (maître d'ouvrage de l'action de nettoyage permanent des plages) 		

<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>	
Pose de ganivelles, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ● Restauration de l'habitat
Nettoyage de la plage	<ul style="list-style-type: none"> ● Nécessité d'offrir au public un accueil de qualité.
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces ● Image en matière de politique de l'environnement
<i>Logiques contradictoires</i>	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le maintien de débris organiques naturels (dans le cas du nettoyage manuel sélectif), ce qui n'est pas encore admis par le public, habitué à une plage « propre ». <p>Par ailleurs, il existe des financements départementaux pour le nettoyage manuel sélectif. Il serait nécessaire que l'ensemble des collectivités concernées sur le site adhèrent à la charte qualité du nettoyage des plages mise en œuvre par le Conseil Général de Gironde.</p>

<u>Dunes mobiles embryonnaires</u> I-2 Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	
Code Natura 2000	2110-1
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Code CORINE	16.211
Numéro de fiche	2
Illustration : J. Favennec	
	
Caractéristiques et physionomie du type	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat, constitué d'un substrat sableux de granulométrie fine à grossière, correspond à la première unité de végétation organisée, susceptible de retenir le sable de façon active. Il est soumis à immersion temporaire, lors des plus forts coefficients de marées, ou des tempêtes. A un stade initial, il se présente sous forme de banquettes basses maintenues par une pelouse à Chiendent des sables (<i>Agropyrum junceiforme</i>). Progressivement, par captation du sable éolien, l'ensemble de la banquette va subir un engraissement jusqu'à se réajuster à la partie occidentale du glacis dunaire. Les dunes embryonnaires sont la plupart du temps des habitats fugaces, soumis à destruction (érosion marine) puis à reconstitution (accrétion).
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> Les végétaux halo-subnitrophiles colonisent rapidement cette formation : le Liseron des sables (<i>Calystegia soldallena</i>), l'Euphorbe maritime (<i>Euphorbia paralias</i>), le Panicaut de mer (<i>Eryngium maritimum</i>) et le Cakilier maritime (<i>Cakile maritima</i>).
Rang phytosociologique	<p>Classe : <i>Euphorbio paraliae – Ammophiletea australis</i> « Végétation des avant-dunes et dunes meubles semi-fixées »</p> <p>Alliance : <i>Ammophilion arenariae</i></p> <p>Association : <i>Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei</i></p>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> Criste marine (<i>Crithmum maritimum</i>) * Diotis maritime (<i>Otanthus maritimus</i>) * Épervière laineuse (<i>Hieracium eriophorum</i>) * ☒ 📖 Linaira à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖 Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>) * ☒
Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<p>Citons deux espèces d'insectes considérées comme étant en régression :</p> <ul style="list-style-type: none"> Perce oreille des rivages (<i>Labidura riparia</i>) <i>Phaleria cadaverina</i> <p>Mais aussi d'autres insectes d'intérêt comme <i>Phytosus spinifer</i> Le Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>) niche dans les dunes embryonnaires * 🦅</p>
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> Habitat présent dans les zones ayant un bilan sédimentaire équilibré voire positif. Selon les relevés « front de dune » réalisé par l'Observatoire de la Côte Aquitaine en 2006, il est très peu présent sur le site de la « Forêt de la Pointe de Grave ».
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat se développant immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer avec une pente faible à nulle, il est souvent mêlé de laisses organiques (bois échoués, organismes marins...) et de débris coquilliers qui attirent de nombreux arthropodes souvent peu communs. A noter que ces débris organiques, décomposés sur place en sels nutritifs, soit par des bactéries soit par de petits animaux, iront alimenter la flore dunaire. La dune embryonnaire doit faire face à des conditions du milieu très difficiles. Elle est en effet occasionnellement baignée par les vagues, subit un saupoudrage régulier de sable à partir de la plage et peut même être complètement détruite lors des tempêtes. Ces conditions de vie très particulières entraînent l'installation d'une

	faune et d'une flore adaptées, localisées et donc rares. <ul style="list-style-type: none"> ● Cet habitat est localisé uniquement sur une bande plus ou moins continue et étroite, le long des côtes sableuses atlantique. ● l'habitat présente un caractère indicateur, découlant des échanges sédimentaires existants : présence = accrétion ou répit d'érosion, absence = érosion marine. 	
<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Dynamique intrinsèque de l'habitat	+ Reconstitution rapide en phase de répit d'érosion marine.	
Érosion marine		● Disparition temporaire
Présence de laisses de mer d'origine organique	+ apports de matières azotées et nutritives, installation d'une flore et d'une microfaune variée.	
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Nettoyage mécanique systématique	+ Enlèvement des macro déchets d'origine anthropique (bidons métalliques, sacs plastiques)	<ul style="list-style-type: none"> ● Enlèvement des débris naturels organiques, utiles à une flore et une faune spécialisées. ● Destruction des composantes de l'habitat (flore, faune). Ex : régression de <i>Talitrus saltator</i>
Dépôts de déchets		<ul style="list-style-type: none"> ● L'apport conséquent des déchets lors des marée de vives eaux et des tempêtes hivernales pollues l'habitat et favorise des actions de nettoyage intensives et non encadrés, très perturbatrice pour la flore et la faune.
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> ● Destruction de la flore essentiellement (piétinement) ● Dérangement de la faune et notamment l'avifaune ● Déstabilisation ● rend nécessaire un nettoyage systématique de l'habitat
<i>Gestion actuelle</i>	Actes pouvant favoriser l'habitat	Actes susceptibles de dégrader l'habitat
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> + Présence de clôtures posées localement, pour limiter la pénétration. + nettoyage manuel sélectif de la dune d'avant saison. + mise en œuvre d'une politique globale de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ● nettoyage mécanique systématique (enlèvement des déchets organiques) ● Nettoyage mécanique intensif d'avant saison. ● mise en œuvre de techniques lourdes pour la protection du littoral (enrochements, digues, épis...).
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Est globalement en bon état mais en régression du fait de l'augmentation des zones ayant un bilan sédimentaire négatif.	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● Service Maritime de l'Équipement (gestionnaire du DPM riverain) ● Collectivités (nettoyage des plages à hauteur des plages surveillées, participation aux actions de nettoyage manuel...) ● Conseil Général (maître d'ouvrage de l'action de nettoyage permanent des plages) ● Conservatoire du Littoral 		

<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>	
Pose de clôtures, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ● Préservation de l'habitat
Nettoyage de la plage	<ul style="list-style-type: none"> ● Nécessité d'offrir au public un accueil de qualité.
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces ● Image en matière de politique de l'environnement
<i>Logiques contradictoires</i>	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'implantation de clôtures, qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler, ● le maintien de débris organiques naturels (dans le cas du nettoyage manuel sélectif), ce qui n'est pas encore admis par le public, habitué à une plage « propre ». <p>Par ailleurs, il existe des financements départementaux pour le nettoyage manuel sélectif. Il serait nécessaire que l'ensemble des collectivités concernées sur le site adhèrent à la charte qualité du nettoyage des plages mise en œuvre par le Conseil Général de Gironde.</p>

<u>Dunes mobiles du cordon littoral (dunes blanches)</u> I-3 Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> des côtes atlantiques		
Code Natura 2000	2120-1	
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Code CORINE	16.2121	
Numéro de fiche	3	
Illustration : J Hirigoyen		

Caractéristiques et physionomie du type	<p>C'est la zone de forte accumulation sableuse qui permet l'élévation de la dune sous l'action combinée du vent et des touffes de Gourbet (ou Oyat : <i>Ammophila arenaria</i>) fixatrices de sable. Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune embryonnaire ou des laisses de haute mer dans les secteurs à forte érosion marine (cf. photo). Il constitue un obstacle net entre la plage et l'arrière dune. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie faible à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers, exceptionnellement atteint par les vagues.</p> <p>La végétation psammo-halophile est adaptée et favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée graminéenne moyenne est ouverte, dominée par les espèces vivaces et présente une seule strate (recouvrement de la végétation faible) dominée floristiquement et physionomiquement par l'Oyat.</p>
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> ● Côté ouest (en général) les mouvements de sable sont les plus intenses, et l'habitat est caractérisé par l'association du <i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i> composée de Gourbet (<i>Ammophila arenaria</i>), de Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>), de Panicaut de mer (<i>Eryngium maritimum</i>), d'Euphorbe maritime (<i>Euphorbia paralias</i>).... Derrière cette zone (plus à l'est), le ralentissement du saupoudrage de sable peut favoriser la venue de l'association du <i>Galio arenarii</i> – <i>Hieracietum eriophori</i>, avec le Gaillet des sables (<i>Galium arenarium</i>), la Fétuque à feuilles de jonc (<i>Festuca junceifolia</i>). Cette dernière joue un rôle essentiel dans la fixation des sables par les peuplements végétaux, mais existe peu en Gironde au nord du bassin d'Arcachon.
Rang phytosociologique	<p>Classe : <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Ammophiletea australis</i> « végétation vivace des dunes meubles à semi fixées atlantiques »</p> <p>Alliance : <i>Ammophilion arenariae</i></p> <p>Association : <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i> <i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i> <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Festucetum arenariae</i> <i>Galio maritimi</i> – <i>Festucetum junceifoliae</i> <i>Festuco dumetorum</i> – <i>Galietum arenarii</i> <i>Galio arenarii</i> – <i>Hieracietum eriophori</i></p> <p>Les différentes associations peuvent être présentes selon les dynamiques locales, et forment souvent des mosaïques.</p>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> ● Armoise de Lloyd (<i>Artemisia campestris ssp maritima</i>) ☒ ● Diotis maritime (<i>Otanthus maritimus</i>) * ● Astragale de Bayonne (<i>Astragalus baïonensis</i>) * ☒ 📖 ● Épervière laineuse (<i>Hieracium eriophorum</i>) * ☒ 📖 ● Gaillet des sables (<i>Galium arenarium</i>) ☒ ● Linaire à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖 ● Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>) ☒ ● Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>) * ● Verge d'or à grosses racines (<i>Solidago macrorrhiza</i>) ☒ 📖

<p>Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	<p>Oiseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Alouette lulu (<i>Alauda arvensis</i>) 🦅 * 📖 ● Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>) 🦅 * 📖 ● Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>) 🦅 * 📖 <p>Insectes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Chrysolina kuesteri temperei</i> (associé à la linaira à feuilles de thym) 	
<p>Répartition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Sur l'ensemble de site 	
<p>Valeur patrimoniale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les conditions de vie sont particulièrement difficiles (embruns, vent violent), entraînant l'installation d'une faune et d'une flore adaptées, localisées et donc rares. ● Cet habitat ne constitue qu'une mince bande le long du littoral de la façade atlantique et les associations le caractérisant sur le site, endémiques, ne sont présentes que des Charentes à l'Adour (L'association du <i>Sileno thorei-Ammophiletum arenariae</i> se rencontre uniquement en France des Charentes à l'Adour). 	
<p>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</p>	<p>Facteurs favorisants</p>	<p>Menaces</p>
<p>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...)</p>	<p>En phase de répit d'érosion, la dynamique végétale tend à la diversification, voire à atteindre le stade d'habitat de « dune semi-fixée ». L'existence des habitats de laisses de haute mer et de dune embryonnaire favorise l'alimentation en sable de la dune blanche</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● en cas d'érosion marine, évolution de la végétation vers les colonisatrices halo-psammophiles.
<p>Érosion éolienne</p>	<p>Certains végétaux nécessitent des apports de sable pour se développer Les tempêtes occasionnelles rajeunissent l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Si la végétation est fragilisée, il y a accentuation du déplacement de la dune et déstabilisation du complexe dunaire.
<p>Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Régression de la diversité spécifique (flore endémique) et fonctionnelle.
<p>Dynamique végétale intrinsèque</p>	<p>Favorise l'obtention de communautés diversifiées très « résistantes » et surtout « résilientes » face à la dynamique éolienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Action pouvant être contrariée par la place donnée au Gourbet, lorsqu'il est trop favorisé par l'homme.
<p>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</p>	<p>Facteurs favorisants</p>	<p>Menaces</p>
<p>Travaux de fixation</p>	<p>Maintien de l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● difficulté à « synchroniser » les vitesses de déplacement du trait de côte et de la dune (= ce sont les plages qui « encaissent » la différence) ● la systématisation du Gourbet engendre une réduction de la diversité, voire des déséquilibres dynamiques. ● risque d'introduction d'espèces exogènes, graminées ou non. ● possible acidification des sables avec les branchages de pins.
<p>Fréquentation humaine</p>	<p>Si la fréquentation est faible, la perturbation induite par celle-ci peu favoriser les stades pionniers et la régénération de l'habitat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Piétinement important de la faune et de la flore et déstabilisation de la dune (création de siffle-vents trop important). ● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, essentiellement par des chiens non tenus en laisse.

<i>Gestion actuelle</i>	<i>Actes pouvant favoriser l'habitat</i>	<i>Actes susceptibles de dégrader l'habitat</i>
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	<p>Mise en place de clôtures et de cheminements (caillebotis) destinés à limiter l'impact du public sur l'habitat.</p> <p>Mise en œuvre d'une politique globale de protection, approuvée par la collectivité.</p> <p>Couvertures de branchages raisonnées et/ou utilisation de filets en matériaux naturels de type coco.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Artificialisation du milieu (apport d'espèces exotiques...) ● Absence de concession, ou absence de contrôle pour l'application des cahiers des charges établis au profit de certains usagers. ● Plantations systématiques, filets brise-vent, travaux mécaniques lourds... ● Traversé sauvage du milieu par les usagers et des engins mécaniques de type quads et 4x4.
État de conservation de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> ● L'Habitat est globalement en bon état sur l'ensemble du site. 	
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● Commune ● Conseil Général ● Conservatoire du Littoral 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
Pose de clôtures, politique globale de gestion, travaux de fixation	<ul style="list-style-type: none"> ● Préservation de l'habitat, accueil du public, contrôle raisonné du déplacement de la dune. 	
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces ● Image en matière de politique de l'environnement 	
Logiques contradictoires	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'implantation de clôtures qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler, ● la mise en place de « passages d'accès à l'océan » tolérés, pour éviter la fréquentation diffuse sur l'ensemble des dunes. ● La conservation de la dune grise nécessite un maintien souple et dynamique de la dune blanche par dosage du saupoudrage éolien. 	

<p><u>Dunes côtières fixées à végétation herbacée</u> <u>(dunes grises)</u> I-4 Dunes grises des côtes atlantiques I-5 Pelouses rases annuelles arrière dunaires</p>		
Code Natura 2000	2130-2 2130-5	
Prioritaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Code CORINE	16.222 16.227	
Numéro de fiche	4	
Illustration : J. Favennec		

<p>Caractéristiques et physionomie du type</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● C'est la zone où les apports de sable sont absents ou très faibles. Cet habitat se développe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, de granulométrie assez fine ou plus grossière, plus ou moins enrichi en débris coquilliers. ● Deux faciès ont été distingués, la dune grise <i>sensu stricto</i>, qui correspond au revers interne et parfois même au plateau et présentant une végétation de sable stabilisé telle que décrite ci-après et la lette grise, dépression arrière-dunaire subhorizontale, généralement plus riche en mousses et lichens qui forment parfois un tapis dense. ● Les deux habitats décrits ne diffèrent que par leur composition floristique (Immortelle dans un cas, Hélianthème dans l'autre); toutefois, l'habitat à Hélianthème est plus fréquent près de la frange forestière.
<p>Composition floristique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La végétation est plus diversifiée que celle de la dune blanche, elle est composée de plantes vivaces et annuelles. En dune grise, la végétation est le plus souvent fermée à semi-fermée, présentant une seule strate et dominée par des Chamaephytes associés à diverses herbacées. Les pelouse arrière dunaires sont composées de groupements annuels très ras et parfois écorchées, marqués par la floraison vernale de l'Hélianthème à goutte et présentant une flore bryo-lichénique importante.
<p>Rang phytosociologique</p>	<p>Classe : Loelerio glaucae – Corynephoretea canescens « communautés cantabro-atlantiques à méso méditerranéennes occidentales, parsemées de chaméphytes et souvent riches en bryophytes»</p> <p>Alliance : <i>Euphorbio portlandicae – Helichryson staechadis</i> <i>Thero-airon (pelouses rases arrière dunaires)</i></p> <p>Association : <i>Sileno portensis – Helichrysetum staechadis</i> <i>Alyso loiseleuri – Helichrysetum staechadis</i> <i>Artemisio lloydii – Ephedretum distachyae</i></p>
<p>Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🐦), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (👤)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Armoise de Lloyd (<i>Artemisia campestris ssp maritima</i>) ☒ ● Linaria à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖 ● Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>) * ● Solidage à grosses racines (<i>Solidago macrorhiza</i>) ☒ 📖

<p>Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	<p><u>Oiseaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>) 🦅 * 📖 ● Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) 🦅 * 📖 ● Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) 🦅 * 📖 <p><u>Reptiles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coronelle girondine (<i>Coronella girondica</i>) * 📖 ● Lézard ocellé (<i>Lacerta lepida</i>) * 📖 ● Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i>) * <p><u>Amphibiens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) * 📖 🏠 	
<p>Répartition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'habitat est présent sur l'ensemble du littoral girondin. 	
<p>Valeur patrimoniale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Habitat prioritaire au sens de la Directive ● Présence d'espèces végétales patrimoniales à répartition souvent localisées, dont certaines sont protégées. ● Habitat caractérisé par une association à répartition géographique limitée (le <i>Alyssa loiseleuri</i> – <i>Helichrysetum staechadis</i>), endémique du littoral atlantique français. ● Habitat présent sur une mince bande le long du littoral atlantique. ● Sa présence est un indicateur fiable du degré d'équilibre de la dune. 	
<p>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</p>	<p>Facteurs favorisants</p>	<p>Menaces</p>
<p>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan</p>	<p>Comme tout milieu dunaire, c'est le jeu des phases d'érosion et de stabilisation qui conditionne le développement de l'habitat. La présence d'une dune mobile équilibrée protégeant la zone de l'invasion du sable et permettant le développement et la fixation de la pelouse est très favorable pour l'habitat.</p> <p>La présence de l'océan (embruns, apports de sel) tend à limiter l'extension de la pinède vers l'ouest, et donc à favoriser le stade « pelouse rase ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables. D'une façon générale, le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettres (et donc les communautés de dunes grises) diminuent en surface.
<p>Présence de lapins</p>	<p>Les lapins contribuent au maintien des formations ouvertes, et à la régénération de certaines espèces (Alysson, Œillet...) par les graminées, propices à la dynamique de la banque de semences.</p> <p>Ils favorisent aussi indirectement le Lézard ocellé, avec qui ils cohabitent dans les terriers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La myxomatose, et le virus VHD entraînent une instabilité des populations, ce qui limite son effet positif sur les communautés de dunes grises.
<p>Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc....)</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● régression de la diversité spécifique (flore endémique) et fonctionnelle.

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Reboisements de lettes		<ul style="list-style-type: none"> ● disparition (a priori temporaire) de l'habitat
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> ● Piétinement de la faune et de la flore. ● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, mais aussi du Lézard ocellé par les chiens non tenus en laisse. ● Déstabilisation de la dune (éolisation, plaques de déflation...) et donc destruction de la couverture végétale.
Chasse	Si bien gérée, la chasse peut favoriser le maintien des populations de lapins (en évitant les surpopulations temporaires qui sont ensuite décimées par la myxomatose)	<ul style="list-style-type: none"> ● Pression de chasse non appropriée.
<i>Gestion actuelle</i>	Actes pouvant favoriser l'habitat	Actes susceptibles de dégrader l'habitat
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	Présence de clôtures posées localement, pour limiter la dispersion du public. Réflexions à venir portant sur le recul de la zone forestière et l'enlèvement de peuplements arbustifs ou arborés en vue de favoriser le stade herbacé.	<ul style="list-style-type: none"> ● Artificialisation du milieu : apport d'espèces exotiques, aménagements touristiques et urbains. ● Absence de concessions, ou absence de contrôle pour l'application des cahiers des charges établis au profit de certains usagers ; fréquentation intensive. ● Reboisements de lettes (pratique toutefois devenue exceptionnelle)
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Il serait souhaitable de limiter la colonisation du Pin maritime sur le banc Saint Nicolas.	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● Commune ● Conseil Général ● Conservatoire du Littoral 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
Pose de clôtures, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ● Préservation de l'habitat, accueil du public 	
Création d'exclos	<ul style="list-style-type: none"> ● protéger physiquement certains secteurs, mais aussi évaluer l'impact de la fréquentation de façon objective. Établir un point de référence de l'habitat. 	
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> ● contribution à la protection d'habitats et d'espèces ● image en matière de politique de l'environnement 	
Logiques contradictoires	<ul style="list-style-type: none"> ● La préservation de l'habitat passe par l'implantation de clôtures (accès, exclos), qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler, ● Dans le cas de reboisements de lettes (heureusement plus pratiqués) la logique de « fixation à tout prix » s'opposait à la logique écologique. Aujourd'hui, se pose le dilemme de l'enlèvement des pins jadis implantés sur l'habitat, voire même celui de la coupe de parties de la forêt de protection. ● Le saupoudrage éolien et l'herbivorie des lapins contribue au maintien des pelouses rases 	

<i>Dunes à Salix repens ssp. Argentea</i> I-6 Dunes à Saule des dunes					
Code Natura 2000	2170-1				
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Code CORINE	16.26				
Numéro de fiche	5				
Illustration : F. SIN					
					
Caractéristiques et physionomie du type	<p>Cet habitat se développe au niveau des dépressions humides (sur le banc Saint Nicolas et en forêt domaniale), sur un substrat oligotrophe, de nature sablo-humifère. Ces dépressions sont inondées plus ou moins longuement pendant l'hiver et une partie du printemps.</p> <p>L'habitat est composé d'une végétation arbustive basse n'excédant pas un mètre, formant un manteau bas et dominée par le saule des dunes. Le recouvrement est généralement maximal et la strate inférieure, plus ou moins développée, est dominée par des bryophytes.</p>				
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> ● L'habitat est caractérisé par la présence du Saule des dunes (<i>Salix arenaria</i>) ; on peut y trouver la Garance voyageuse (<i>Rubia peregrina</i>), le Chèvrefeuille (<i>Lonicera periclymenum</i>), la Ronce à feuille d'orme (<i>Rubus ulmifolius</i>). ● Le Baccharis (<i>Baccharis halimifolia</i>) peut s'y développer, jusqu'à supplanter les Saules. 				
Rang phytosociologique	<p>Classe : <i>Crataego monogynae – Prunetea spinosae</i> « Communautés basses»</p> <p>Alliance : <i>Salicion arenariae</i></p> <p>Association : <i>Rubio peregrinae – Salicetum arenariae</i></p>				
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Le Saule des dunes (<i>Salix arenaria</i>) est considéré comme rare sur littoral. Selon le catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Gironde, moins d'une dizaine de localisation de Saule des dunes sont répertoriés sur le littoral girondin.				
Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Compte tenu de la faible représentativité de l'habitat sur le site, aucune espèce n'y a été contactée.				
Répartition	● Présence ponctuelle, sur de faibles surfaces (principalement sur le Banc Saint Nicolas).				
Valeur patrimoniale	● La valeur patrimoniale de cet habitat est liée à sa faible répartition sur le littoral et à la relative rareté des associations végétales qui le caractérisent.				
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Facteurs favorisants</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Menaces</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables. ● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface. </td> </tr> </tbody> </table>	Facteurs favorisants	Menaces	Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables. ● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface.
Facteurs favorisants	Menaces				
Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables. ● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface. 				

Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc....)		<ul style="list-style-type: none"> ● régression de la diversité et de la flore endémique. ● Assèchement du milieu par abaissement du niveau de la nappe.
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Reboisements de lettes	Actions – <i>a priori</i> – abandonnées actuellement	<ul style="list-style-type: none"> ● Disparition (a priori temporaire) de l'habitat
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> ● Piétinement de la faune et de la flore. ● Dérangement de la faune. ● Décharges, aménagements touristiques.
<i>Gestion actuelle</i>	Pas de gestion spécifique, compte tenu de la faible surface de l'habitat	
<i>État de conservation de l'habitat</i>	L'état de conservation de cet habitat dépend principalement de l'évolution du niveau de la nappe phréatique des sables dunaires (précipitations). Cet habitat est de plus en plus menacé par l'abaissement généralisé du niveau de la nappe des sables dunaires. Sur le site, l'habitat a quasiment disparu.	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● Conservatoire du littoral ● Commune 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● Proscrire l'assèchement et le drainage en arrière de l'habitat. ● Eviter l'enrésinement de l'habitat. 		
<i>Logiques contradictoires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● sans objet 	

<u><i>Dunes boisées des régions atlantiques, continentale et boréale</i></u> I-7 Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert	
Code Natura 2000	2180-2
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Code CORINE	16.29
Numéro de fiche	6
Illustration : <i>J. Favennec</i>	
	
Caractéristiques et physionomie du type	<ul style="list-style-type: none"> La physionomie est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime avec parfois du Chêne vert. En contact avec la dune non boisée, on se trouve en présence d'un aspect buissonnant interrompu ; les arbres sont nanifiés et ont un port très tortueux souvent en forme de drapeau sous les effets des embruns ; on parle alors de bouclier protecteur. Plus on va vers l'est plus l'aspect évolue vers un paysage classique de forêt de Pin maritime à sous étage de Chêne vert. Sur le site, on retrouve suite à la tempête des peuplements purs de chêne.
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> On trouve à proximité, et souvent au sein de l'habitat des espèces de la végétation de dune grise. Outre les espèces arborées (Pin maritime et Chêne vert), on trouve surtout des espèces de lande comme le genêt à balai (<i>Cytisus scoparius ssp scoparius</i>), le ciste à feuille de sauge (<i>Cistus salvifolius</i>), la Bruyère à balai (<i>Erica scoparia</i>) et des bryophytes (<i>Dicranum scoparium</i>, <i>Hypnum ericetorum</i>, <i>Hypnum cupressiforme</i>, <i>Scleropodium purum</i>...).
Rang phytosociologique	Alliance : <i>Quercion ilicis</i> Sous-alliance : <i>Quercu ilicis-Pinenion maritimi</i> Association : <i>Pino pinastri- Quercetum ilicis</i>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	En l'état actuel aucune espèce végétale patrimoniale n'a été vu en forêt
Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	Rhinolophe (<i>Rhinolophus sp</i>) 🏠 Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) 🏠 Vespertilion de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>) 🏠 Barbastelle (<i>Barbastella barbastrelus</i>) 🏠 Alouette lulu (<i>Lulula arborea</i>) * 🦅 Engoulenvent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) * 🦅 Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>) * 🦅 Tourterelle des Bois (<i>Streptopelia turtur</i>) * 🦅 Lézard ocellé (<i>Lacerta lepida</i>) * 📖
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> Sur tout le littoral
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> Cette forêt dunaire crée un écran pour protéger les peuplements en arrière La frange forestière apporte un effet lisière très profitable à de nombreuses espèces.

<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	La présence de l'océan (embruns, apports de sel) commande l'avancée ou le recul de cet habitat.	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sable.
Insectes ravageurs et maladies diverses		<ul style="list-style-type: none"> ● remise en cause de la pérennité du peuplement en cas d'attaques durables
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de conservation de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Sylviculture	Maintien et régénération des peuplements	<ul style="list-style-type: none"> ● artificialisation par introduction d'espèces arborées
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> ● décharges sauvage, ● aménagements touristiques ● urbanisation ● incendies ● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, mais aussi du Lézard ocellé par les chiens non tenus en laisse.
Gestion actuelle	Peu d'interventions humaines ; l'objectif principal est feuillus tout en optimisant l'accueil du public	
État de conservation de l'habitat	Est globalement bon état.	
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● Commune ● Conservatoire du Littoral 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● Futaie régulière de Pins maritimes à sous étage de chêne vert. Dans certaine zone, suite à la tempête, on favorise des peuplements purs de Chêne. 		
Logiques contradictoires	<ul style="list-style-type: none"> ● La conservation de l'habitat passe par une sylviculture d'accompagnement favorisant les feuillus au détriment du Pin. 	

I-8 Dépressions humides inta-dunales			
Code Natura 2000	2190 et 3110		
Prioritaire	Oui	Non	X
Code CORINE	16.31 à 16.35		
Numéro de fiche	7		
Illustration : F. SIN			



Caractéristiques et physionomie du type	<p>Ces habitats humides se développent au niveau des dépressions arrière-dunales, sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère et acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver et subissent des variations importantes du niveau des eaux. Ce milieu est principalement structuré par des formations végétales de type prairie, jonçaille ou jonçaille-cariçaille plus ou moins haute et ouverte, le plus souvent dominées physionomiquement par les monocotylédones (Graminées, Joncacées et Cypéracées). Les zones les plus ouvertes sont parfois occupées par de l'eau libre, mais les nappes sont rapidement colonisées par des herbiers à Potamots flottants. On peut inclure les quelques mares forestières artificielles surtout lorsqu'elles gardent de l'eau toute l'année.</p> <p>Deux habitats ont été identifiés au sein des dépressions humides intra-dunales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les « bas-marais dunaires » (N2190) • Les « groupements aquatiques vivace d'eau stagnante à <i>Potamogeton polygonifolius</i> et <i>Eleogiton fluitans</i> » (N3110)
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> • Scirpe flottant (<i>Eleogiton fluitans</i>), Baldellie fausse-renoncule (<i>Baldellia ranunculoides</i>), Potamot à feuille de renouée (<i>Potamogeton polygonifolius</i>). • Laïche à trois nervures (<i>Carex trinervis</i>) et Scirpe jonc (<i>Holoschoenus vulgaris</i>).
Rang phytosociologique	<p>Alliance = <i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricans</i> ; = <i>Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoides</i></p> <p>Association = <i>Holoscheno-Schoenetum nigricantis</i> = <i>Hyperico elodis-potametum polygonifolii</i></p>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	Compte tenu de la faible représentativité de l'habitat sur le site, aucune espèce n'y a été contactée.
Espèces animales patrimoniales : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> • le pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripedes</i>) * 🏠 📖 • Crapaud accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>) * 🏠 📖 • Pélodyte ponctué (<i>Pelodytes punctatus</i>) * 📖 • Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>) * 🏠 📖 • Triton Palmé (<i>Triturus helveticus</i>) * 📖
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Petites taches ponctuelles à proximité des plans d'eau ou au cœur des dunes si la nappe affleure (naturellement ou artificiellement) et principalement au niveau de Lège Cap ferret et du Porge.
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat à forte valeur patrimoniale, qui occupe de faibles superficies et menacé de disparition (baisse de la nappe). • Présence d'espèces rares et menacées, possédant une très faible aire de répartition sur le littoral girondin.

<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Colonisation par les ligneux		<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des habitats naturels d'intérêt communautaires et des habitats d'espèces. • atterrissement • baisse de la nappe (sécheresse)
Point d'eau pour le gibier		<ul style="list-style-type: none"> • piétinement excessif (faune sauvage ou bétail) • Eutrophisation

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Exploitation forestière et activités cynégétiques	Ouverture du milieu par exploitation des arbres gênants. Création de mares artificielles à but cynégétique avec des berges douces Nettoyage manuel de ces mares	<ul style="list-style-type: none"> • création d'infrastructures empêchant la circulation de l'eau • eutrophisation • nettoyage mécanisé • dépôts de débris végétaux, de déchets, décharge
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat de plus en plus menacé de par l'abaissement généralisé du niveau des eaux (naturel et anthropique)	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • ONF • Communes • Conservatoire du littoral 		

<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'eau à but cynégétique servent à la fois aux mammifères mais aussi aux amphibiens, insectes... • Conserver ces milieux ouverts (par la fauche tardive, le pâturage et l'exploitation volontaire des arbres indésirables) 	
<i>Logiques contradictoires</i>	La préservation de l'habitat passe par une limitation du drainage en amont, une inondation hivernale et par une limitation des pressions cynégétiques sur ces habitats (création d'un réseau de mares plus dense).

<i>Landes sèches et fourrés tempérés</i>			
I-9 Landes sèches thermo-atlantiques			
Code Natura 2000	4030-4		
Prioritaire	Oui	Non	X
Code CORINE	31.2411		
Numéro de fiche			
Illustration			

<i>Caractéristiques et physionomie du type</i>	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat se développe sur les arrières- dunes sèches, sur un substrat de nature sablo- organique acide correspondant à la série du Pin maritime et du Chêne vert. Cet habitat apparaît lorsque le milieu est ouvert (coupes rases de pins maritimes, sous les lignes électriques ou sur le bord des chemins). 	
<i>Composition floristique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Ciste à feuilles de sauge (<i>Cistus salvifolius</i>), Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>), Héliantheme alysoïdes (<i>Helianthemum alyssoides</i>), Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), Avoine de Thore (<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>), Bruyère à balais ou brande (<i>Erica scoparia</i>), Héliantheme à gouttes (<i>Tuberaria guttata</i>), Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>), Agrostis de Curtis (<i>Agrostis curtisii</i>), Ronce à feuilles d'orme (<i>Rubus ulmifolius</i>), Sabline des montagnes (<i>Arenaria montana</i>), Jasionne (<i>Jasione montana</i>), Cladonies sp (<i>Cladonia sp</i>), Polytric porte-poil (<i>Polytrichum piliferum</i>) 	
<i>Rang phytosociologique</i>	Alliance = <i>Ulicion maritimae</i>	
<i>Espèces végétales patrimoniales :</i> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)directive Habitat (🏠)	En l'état actuel, aucune espèce végétale patrimoniale n'a été contactée au sein de cet habitat.	
<i>Espèces animales patrimoniales :</i> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) * 🦉 Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) * 🐦 Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) * 🐦 Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) * 🦉 Lezard ocellé (<i>Lacerta lepida</i>) * 📖 	
<i>Répartition</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'espace concerné est peu important localement et a une durée de vie limitée dans le temps (ce milieu ouvert se referme naturellement peu à peu) 	
<i>Valeur patrimoniale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Biotopes originaux transitoires Intérêt cumulatif de cet habitat au sein d'une mosaïque riche et variée (présent dans la mosaïque d'habitats du domaine vital de nombreuses espèces patrimoniales). 	
<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
		Embroussaillage, développement naturel des arbres et fermeture du couvert
	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions pédoclimatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence de la Fougère aigle à la place des graminées

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Pâturage (bétail ou faune sauvage) • Coupes rases • Développement de lisières (pistes, lignes électriques..) 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfréquentation notamment mécanique
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat instable et transitoire	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • ONF • Conservatoire du littoral • Communes 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Les coupes rases, l'entretien des lisières forestières, des pare-feu et des lignes électriques permettent de maintenir une surface conséquente de landes. 		
<i>Logiques contradictoires</i>	Néant	

II- La flore et la faune

L'Oseille des rochers

Rumex rupestris

Code Natura 2000 : 1441

II-1 L'Oseille des rochers (1441)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Angiospermes

Ordre : Dicotylédones

Famille : Polygonacées



☐ REPARTITION

Mondiale : L'Oseille des rochers est une espèce littorale eu-atlantique uniquement présente en Europe de l'Ouest. Elle se rencontre du sud-ouest des îles Britanniques (pays de Galles) au nord-ouest de l'Espagne littorale (Galice), en passant par les îles anglo-normande (Jersey, Guernesey) et la façade atlantique française.

Nationale : Présente sur la côte atlantique de la basse Normandie à la Gironde. Son optimum de répartition semble se situer sur le littoral morbihannais.

Régionale : Présente uniquement en Gironde où elle est considérée comme rare et très localisée.

Evolution des effectifs : En régression en Europe et principalement dans les îles Britanniques (cotation UICN : vulnérable). En France les populations sont stable malgré des effectifs très limités (cotation UICN : vulnérable).

☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annex I	Annexe I

☐ HABITAT

Milieus associés favorables :

L'oseille des rochers est une espèce hygrophile et halonitrophile nécessitant au minimum une aspersion par les embruns. Elle est située entre le niveau des marées de vives eaux et la limite supérieure de l'étage aérohalin. Elle se développe principalement sur des roches d'altération de la roche mère et sur des substrats de nature argileuse et sableuse. Elle affectionne les situation plutôt sciaphiles, relativement abritées et souvent exposées sud-sud-ouest.

Sur le site, sa présence est signalée à la base des dunes sableuses (au pied des falaise dunaire du nord Médoc) reposant sur des argiles où les résurgences d'eau douce provoque un suintement constant qui est favorable au développement de l'espèce.

Habitats de la directive associés présent sur le site:

➤ 1210-1

Observations sur le site :

L'espèce a été observé au niveau des suintements d'eau douce présent pieds de falaises dunaires dans le nord Médoc (au niveau de la Forêt Domaniale du flamand)

☐ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
<input type="checkbox"/> Surfréquentation touristique : dégradation du biotope et banalisation d'espèces rudérales. <input type="checkbox"/> Eutrophisation <input type="checkbox"/> Erosion	<input type="checkbox"/> Artificialisation de la côte (urbanisation, enrochements, modification du trait de côte).

☐ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Préserver les milieux favorables à l'écologie de l'espèce.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Haut de plage

☐ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptations des pratiques : <input type="checkbox"/> Canaliser les flux touristiques afin d'éviter le piétinement excessif.	<input type="checkbox"/> ONF <input type="checkbox"/> Conservatoire du littoral <input type="checkbox"/> Communes	Convention

☐ SUIVI

Un plan de conservation pluriannuel de l'Oseille des rochers devrait être mené par le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique (à l'initiative de l'Observatoire de la Côte Aquitaine).

□ BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000., 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 : Espèces végétales. La documentation française, 353p.
- ABBAYES H. (des), CLAUSTRES G., CORILLON R. et DUPONT P., 1971. Flore et végétation du massif armoricain.I. Flore vasculaire. Presses universitaires de Bretagne, Saint-brieuc, 1226p.
- BIORET F., 1994. Catalogue des espèces et des habitats de la directive « Habitats » présents en Bretagne. Rapport pour la préfecture de la région de Bretagne, DIREN Bretagne, Rennes, 222p.
- GEHU J.-M., 1968. Essai sur la position systématique des végétations vivaces halonitrophiles des côtes atlantiques françaises. *Bulletin de la société botanique du nord de la France*, 21 (2) : 71-77.

Le Lucane Cerf-volant

Lucanus cervus

Code Natura 2000 : 1083

Intérêt communautaire

II-2 Le Lucane Cerf-volant (1083)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Insectes

Ordre : Coléoptères

Famille : Lucanidés



☐ REPARTITION

Européenne : L'espèce est présente dans toute l'Europe jusqu'à la mer Caspienne et au Proche-Orient.

Nationale : C'est une espèce bien représentée dans toute la France.

Régionale : assez commune.

Evolution des effectifs : espèce non menacée en France mais en déclin dans le nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-bas, au Danemark et en Suède.

☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne
Annexe II	Annexe III

☐ HABITAT

Milieus associés favorables :

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus (où l'adulte évolue). Les adultes sont aussi généralement présents dans des souches de vieux arbres feuillus dépérissant.

Habitats de la directive associés présent sur le site :

- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Le Lucane cerf-volant est présent dans une grande partie des peuplements forestiers du site.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

Larves : La biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire.

Nymphes : A la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragment de bois agglomérés avec de la terre ou simplement avec de la terre. La nymphose est réalisée à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

Adultes : La période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois (dans le sud, ils sont observés de mai à juillet). Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

□ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Coupe rase
	Urbanisation, incendies, Produits phytosanitaires

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Préserver les vieux arbres et une partie du bois mort en milieu forestier.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

□ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Eviter les coupes rases dans les vieux peuplements de chêne. <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de sénescences <input type="checkbox"/> Proscrire les produits phytosanitaires non sélectifs.	<input type="checkbox"/> ONF <input type="checkbox"/> Conservatoire du littoral	Aménagement et plan de gestion forestier

□ SUIVI

Non nécessaire.

□ BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- CARRIERE J., 1967. Un rassemblement de *lucanus cervus* (L.) dans la garrigue Minervoise (Coleoptera, Lucanoidea). *Bulletin de la société de sciences naturelles de Béziers*, **67** :19-20.
- FIERS V & al., 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- PAULIAN R. & BARAUD J., 1982. Faune des coléoptères de France. II. *Lucanoidea Scarabaeoidea*. Lechevalier, Paris, 477p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

Le grand Capricorne

Cerambyx cerdo

Code Natura 2000 : 1088

Intérêt communautaire

II-3 Le grand Capricorne (1088)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Insectes

Ordre : Coléoptères

Famille : Cérambycides



☐ REPARTITION

Mondiale : Son aire de répartition correspond à l'ouest-paléarctique et s'étend sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. C'est une espèce principalement méridionale qui est très présente en Europe dans le sud de la France, l'Espagne et l'Italie et se raréfie dans le nord de l'Europe.

Nationale : Très commune dans le sud de la France et elle se raréfie au fur et à mesure que l'on monte dans le nord.

Régionale : Espèce très présente dans la région.

Evolution des effectifs : Elle a nettement régressé en Europe, dans le nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le Nord. Par contre, l'espèce est commune dans le Sud. Cotation UICN : Vulnérable dans le monde ; France : indéterminée.

☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Art 1 ^{er}

☐ HABITAT

Milieux associés favorables :

Cerambyx cerdo est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer dans tout types de milieux comportant des chênes relativement âgés, dans les milieux forestiers mais aussi sur des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignements de bord de route).

Habitats de la directive associés présent sur le site :

- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Le grand Capricorne est présent dans la majeure partie des zones forestières du site.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : Les œufs sont déposés isolément dans les infractuosités et dans les blessures d'arbres. La période de ponte s'échelonne du mois de juin au début du mois de septembre.

Larves : Elles éclosent quelques jours après la ponte. La durée du développement larvaire est de 31 mois. La première année, les larves restent dans la zone corticale. La seconde année, la larve s'enfoncent dans le bois ou elles creusent des galeries sinueuses.

Nymphes : A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obture avec une calotte calcaire. Ce stade se déroule à la fin de l'été ou en automne et dure six semaines.

Adultes : Ils restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver. Leur période de vol est de juin à septembre. Elle dépend des conditions climatiques stationnelles.

□ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Intensification des pratiques sylvicoles (coupe rase des feuillus)
	Urbanisation, incendies, produits phytosanitaires.

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Eviter les coupes rases et préserver les feuillus.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

□ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Eviter les coupes rases dans les vieux peuplements de chêne. <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de sénescences <input type="checkbox"/> Proscrire les produits phytosanitaires non sélectifs.	<input type="checkbox"/> ONF <input type="checkbox"/> Conservatoire du littoral	Aménagement et plan de gestion forestier

□ SUIVI

Non nécessaire.

□ BIBLIOGRAPHIE

- .CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- BARBEY A., 1925. Traité d'entomologie forestière. Berger-levrault, Paris, 749p.
- .FIERS V & *al.*, 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- .VILLIERS A., 1978. Faune des coléoptères de France. *Cerambycidae*. Encyclopédie entomologiques- XLII. Editions Lechevalier, Paris, 611p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

Alouette lulu
Lululla arborea
 « Couterliou »
 Code Natura 2000 : A246

II-4 L'Alouette lulu (A246)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passériformes

Famille : Alaudidés



☐ REPARTITION

Européenne : Son aire de répartition est située de l'Espagne au sud de l'Angleterre et de la Scandinavie, à l'est jusqu'à la Volga et la Grèce. Elle est aussi présente en Afrique du nord et au Moyen-Orient. L'Espagne abrite probablement les ¾ des effectifs européens.

Nationale : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire (jusqu'à 1600m d'altitude environ, 2280m dans les Pyrénées), mais elle est rare dans le Nord et le sud-ouest. En hiver, elle est surtout présente au sud d'une ligne reliant Caen et Bourg en Bresse.

Régionale : L'espèce est donnée pour assez abondante en hiver en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En forte régression depuis les années 1950 en Europe de l'ouest.

France	Nicheurs (couples)		Hivernants (individus)	
	Min.	Max.	Min.	Max.
Effectif	50 000	500 000	100 000	1 000 000
Année	1997		1997	
Fiabilité	1		2	
	Effectif	Distribution	Effectif	Distribution
Tendances	F	0	F	0
Fiabilité	1	2	1	1
EUROPE	Nicheurs (couples)			
Effectif	1 070 000	2 440 000		
Tendances	Fort Déclin			

☐ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe III	Arrêté du 17/04/1981	Française : Nicheur à Surveiller, CMAP 5 Europe/Mondial : SPEC 2, Vulnérable

□ HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Sa prédilection pour les climats secs et ensoleillés des zones méditerranéennes et continentales est manifeste. En toutes saisons, cet oiseau fréquente les mêmes zones où les pratiques agricoles et sylvicoles maintiennent une mosaïque de milieux.

Elle fuit les plaines vouées aux cultures industrielles et pâtit de l'avancée des boisements. En ces lieux, elle cherche des versants bien exposés et protégés des vents par des bosquets qui lui servent aussi de perchoirs.

Elle habite les endroits bien drainés, des zones à végétation rase ou lacunaire avec quelques arbustes ou buissons sur lesquels elle aime se percher (frange forestière en limite de dune grise par exemple). Le bocage à prairies maigres ou petites parcelles cultivées, les landes, les friches des côteaux, les dunes herbeuses, les vignes et les clairières forestières sont ses milieux de prédilection.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

- Dans les milieux ouverts à semi-ouvert (lisières forestières et dune grise).

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur totale : 15 cm. Envergure : 27-30 cm. Poids : 20-35g.

Autres caractères : Corps trapu, ailes et queue assez courtes. Brun-roussâtre strié brun-noir dessus, dessous blanc crème lavé de brun sur les flancs. Petite tâche encadrée de blanc au poignet. Large sourcil blanc. Elle se différencie de l'alouette des champs par l'absence de huppe et de raies blanches sur les rectrices externes

Régime alimentaire : Composé de petites graines et d'invertébrés l'été (insectes, araignées..).

Reproduction : Le nid (herbes sèches, mousses) est dissimulé dans une petite dépression creusée contre une touffe végétale sur sol sec, perméable et légèrement en pente. 2-3 pontes par an de fin mars à début août (3-5 œufs blanchâtres pointillés de brun). Incubation 12-15 jours. Jeune quittant le nid dès 8 jours (envol à 10-13 jours).

Déplacements : L'Alouette lulu est principalement sédentaire en France (voire déplacements erratiques ou de transhumance) mais notre pays reçoit en hiver des individus en provenance des pays du nord-est de l'Europe. Les oiseaux en provenance d'Europe centrale et orientale séjournent dans le sud-ouest de la France. Les nombres relevés d'oiseaux en migration demeurent assez faibles.

❑ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Colonisation de la dune grise par les ligneux. Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts et semi-ouverts.	Disparition des milieux favorables par des pratiques sylvicoles inadaptées
	Hivers très froids avec enneigement prolongé, pour les populations déjà affaiblies
	Confusion avec l'alouette des champs

❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser ainsi des milieux variés et riches en insectes.
- Empêcher le boisement généralisé de la zone.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux ouverts et semi-fermé

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adaptation des pratiques sylvicoles ❑ Eviter la colonisation de la dune grise par les ligneux en exploitant les pins. ❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs ❑ Entretenir les milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive si possible et un débroussaillage sélectif. 	ONF Conservatoire du littoral	Adaptation de l'aménagement forestier et des plans de gestion

❑ SUIVI

- Comptage annuel sur les sites d'hivernage et de reproduction.

□ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES., 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF., 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Engoulevent
d'Europe
*Caprimulgus
europaeus*
Code Natura 2000 : A224**

II-5 Engoulevent d'Europe(A224)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Caprimulgiformes.

Famille : Caprimulgidés.



☐ REPARTITION

Européenne : Espèce répandue dans la plus grande partie de la zone paléarctique, à l'exception des régions septentrionales. Son aire s'est morcelée en Europe occidentale sous l'effet des pertes d'habitats. Il est considéré en déclin en Europe.

Nationale : Il est présent dans toute la France (environ 20000 à 50000 couples) où il est considéré comme à surveiller. Néanmoins, un gradient d'abondance croissante se dégage du nord au sud du pays.

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En déclin en Europe.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

☐ HABITAT

Milieux/espèces associés favorables :

C'est un oiseau des milieux secs et ouverts, l'engoulevent occupe des landes peu arborées, des forêts très claires ainsi que des habitats secondaires comme des coupes forestières étendues (>10 ha) et d'anciennes carrières. L'Engoulevent a besoin d'une végétation assez structurée, avec des milieux ras, du sol nu, mais aussi des buissons ou de jeunes arbres épars. Il est donc plus caractéristique des landes au début de leur processus de boisement que des étendues entièrement rases.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2180
- 4030

Observations sur le site :

➤ Dans les milieux forestiers et paraforestiers (lisières forestières, pare-feu...).

❑ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 26 à 28 cm ; envergure : 54 à 60 cm ; Poids : 75 à 100g.

Autres caractères : *Mâle*: oiseau brun-gris, moucheté de noir et de roux, très mimétique lorsqu'il est posé, au sol ou sur une branche. Sa grosse tête et son petit bec, très large, sont caractéristiques. En vol, ailes et queue longues, lui confèrent une silhouette typique. Il possède des taches blanches aux pointes des ailes et aux coins de la queue. Les *Femelle et les jeunes* n'ont pas de marques blanches aux ailes et à la queue.

Régime alimentaire : Insectivore strict chassant au vol, il capture surtout des papillons de nuit et des coléoptères; d'autres insectes volants sont consommés dans de moindres proportions. Il a besoin de 1 à 3h1/2 de chasse par nuit pour satisfaire ses besoins alimentaires.

Reproduction : Les œufs sont directement pondus sur un sol sec, souvent jonchés d'aiguilles de conifères, de fragments d'écorces et de brindilles, dans des endroits ensoleillés (clairières, landes, etc.) et parfois sur du sable pur. Ils pondent 2 œufs lors de 1 ou 2 pontes annuelles. Les œufs sont pondus de 3 à 48h d'intervalle. Les œufs sont couvés 17 à 21 jours, débutant avec le premier œuf et la couvaison est en majorité assurée par la femelle, avec des relèves du mâle surtout à l'aube et au crépuscule. Les jeunes sont nourris par la femelle au cours des deux premières semaines, ensuite par le mâle si la femelle commence la seconde ponte. Envol est compris entre 16 et 19 jours et l'émancipation 15 jours plus tard. La maturité sexuelle est acquise à 1 an.

Déplacements : Espèce Migratrice, l'engoulevent hiverne dans les brousses sahélo-soudaniennes d'Afrique.

❑ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Mauvais entretien des lisières forestières. Cloisonnement trop intensif.	Les dérangements et les destructions involontaires touristiques (promeneurs, chiens, manifestations à caractère sportif) et forestiers (en particulier les nettoyages de coupes et les dégagements d'avril à juillet).

❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

- Favoriser des milieux ouverts au sein du massif forestier.
- Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce.
- Maintenir les lieux de chasse et de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux forestiers

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adaptation des pratiques sylvicoles ❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs ❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif. ❑ Proscrire le premier dégagement en série de protection. 	ONF	Convention Adaptation de l'aménagement forestier

❑ SUIVI

- Pas de suivi nécessaire.

❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Fauvette pitchou
Sylvia undata
 Code Natura 2000 : A302

II-6 La Fauvette pitchou (A302)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passeriformes.

Famille : Sylviidés.



☐ REPARTITION

Européenne : Cette espèce est liée aux régions chaudes et tempérées du sud de l'Europe occidentale. Elle est en grande partie sédentaire dans son aire de reproduction qui comprend les péninsules Ibériques et Italiques, les grandes îles de l'ouest de la Méditerranée, la France atlantique et l'extrême sud de l'Angleterre. L'Espagne, bastion de l'espèce en Europe, abrite plus de 80% de la population. Elle est considérée comme vulnérable en Europe (cotation UICN).

Nationale : Elle est présente dans le sud et l'ouest de la France où la région méditerranéenne est le bastion de l'espèce. Cotation UICN : A surveiller en France.

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En fort déclin en Europe.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

☐ HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

La Fauvette Pitchou occupe des landes denses à Bruyère, Callune (*Calluna vulgaris*) et ajoncs ainsi que d'autres plantes xérophiles. Elle peut aussi être présente dans les jeunes plantations de pins non débroussaillés et en dune grise.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

- Dans les lisières forestières à Ajonc et sur la dune grise.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 12 à 13 cm ; Poids : 10 à 12g.

Autres caractères : Plus petite que la Fauvette grisette, la Fauvette Pitchou a le dos brun foncé et la tête gris ardoise. Elle possède une longue queue et sa gorge est blanche.

Régime alimentaire : C'est un insectivore (Diptères, Lépidoptères, Coléoptères) mais elle consomme aussi des araignées et occasionnellement des baies.

Reproduction : Le nid est construit le plus souvent près du sol avec des racines, de la mousse, des fibres et des racines. La femelle recouvre l'intérieur du nid avec du duvet. Chaque année, elle fait deux pontes de 3 à 5 œufs chacune. Elle couve pratiquement seule pendant 12 à 13 jours.

Déplacements : C'est une espèce sédentaire.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Colonisation de la dune grise par les ligneux Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts. Utilisation de produits phytosanitaires non sélectifs	Régression catastrophique des landes et pelouses semi-naturelles.
	Urbanisation
	Hivers froids

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

➤ Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce (entretien des lisières forestières et des bords de pistes enherbées, restauration des lettes grises...).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Landes sèches

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adaptation des pratiques sylvicoles ❑ Entretien de la dune grise en évitant la progression du pin. ❑ Éviter les produits phytosanitaires non sélectifs ❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif. ❑ Proscrire le premier dégagement en série de protection. 	<p>ONF Conservatoire du littoral</p>	<p>Adaptation de l'aménagement forestier</p>

❑ SUIVI

➤ Pas de suivi nécessaire.

❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)
Code Natura 2000 : A138

II-7 Gravelot à collier interrompu (A138)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passeriformes.

Famille : Sylviidés.



☐ REPARTITION

Européenne : C'est une espèce qui est dispersée en Europe, de la Scandinavie aux pays riverains de la Méditerranée et de la mer Noire. Le Gravelot à collier interrompu présente ses plus forts effectifs (plus de 4000 couples) en Espagne, Ukraine, Russie et Turquie. Les effectifs dépassent 1000 couples en Italie, au Portugal et en France.

Nationale : Il est présent sur la majeure partie de la façade atlantique.

Régionale : BOUTET et PETIT (1987) estiment la population nicheuse à environ 25 couples en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En fort déclin en Europe (cotation UICN : en déclin). Les effectifs français semblent être stables ces dernières années (cotation UICN : rare).

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II Bonn : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

☐ HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Il vit sur les plages et les hauts de plage sableux, les zones de vase ou de limon desséchées des bords de mer, les marais salants, les dunes et également près des eaux saumâtres de l'intérieur du continent.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 1210
- 2110
- 2120

Observations sur le site :

➤ Présent sur la dune du Cap Ferret (6 couples nicheurs ; Biotopie, 2001). Une étude de la répartition du Gravelot à collier interrompu sur la côte Aquitaine devrait être menée par la LPO courant 2008. Les résultats devraient nous apporter des informations précises quant à la répartition du Gravelot sur le site des « dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ».

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 16 cm ; Envergure : 21 à 24 cm.

Autres caractères : il se distingue de ses cousins par sa couleur beaucoup plus claire : corps et ailes brun pâle, de couleur sable grisâtre ; collier, front et dessous blancs, barre pectorale noire interrompue sur le devant (d'où le nom), calotte brun roux avec une mince tâche noire en avant.

Régime alimentaire : Il se nourrit principalement de vers, d'insectes, de larves, d'araignées, de crustacés et de mollusques.

Reproduction : Il s'installe dès mars-avril sur les grands bancs de sable ou de vase. On observe généralement une ponte de 3 œufs, Couvée 26 jours par les 2 parents. Dès l'éclosion, les poussins quittent le nid et se nourrissent seuls, protégés par les parents qui, à la moindre alerte, poussent un cri d'alarme leur enjoignant de se plaquer au sol et de rester immobiles.

Déplacements : Espèce majoritairement migratrice, elle quitte la France fin octobre pour aller hiverner du bassin Méditerranéen à l'Afrique de l'Ouest.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fréquentation touristique ; de nombreuses couvées sont détruites durant les premiers dimanches ensoleillés. Destruction des sites de nidification lors des travaux de nettoyage des plages.	Infrastructures touristiques.
	Prédation
	Chasse

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

- Inventorier et protéger les sites de nidification.
- limiter les action de nettoyage des plages pendant la période de reproduction.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Dunes non boisées et plage

□ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques : <input type="checkbox"/> Eviter le nettoyage mécanique systématique au profit du nettoyage manuel. <input type="checkbox"/> Canaliser les flux touristiques (plan plage) et la divagation des chiens.	ONF Conservatoire du littoral Commune Conseil Général de Gironde	Convention

□ SUIVI

- Suivi des populations nicheuses.

□ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Huppe fasciée

Upupa epops

Code Natura 2000 : A232

II-8 La Huppe fasciée (A232)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Coraciiformes.

Famille : Upupidés.



☐ REPARTITION

Européenne : C'est un oiseau nicheur qui est répandu au sud-est d'une ligne joignant le nord de la France à Saint-Petersbourg, mais n'est réellement commune que dans la péninsule Ibérique, le sud de l'ex URSS et la Turquie. Le déclin des populations s'avère plus important dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest depuis la fin des années 1950.

Nationale : La population française, surtout concentrée au sud-ouest d'une ligne Vanne-Nice a été estimée entre 10000 et 100000 couples. Celle-ci est en nette régression ces dernières années. Les principaux bastions de l'espèce sont désormais situés sur la façade atlantique, où l'on a cependant noté une baisse des effectifs en dehors du littoral. Cotation UICN : En déclin en France

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En fort déclin en Europe de l'ouest, donc en France.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

☐ HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Au sein du massif dunaire girondin, la distribution spatiale de la Huppe fasciée est liée au milieu forestier et plus particulièrement à celle des îlots feuillus où elle trouve les cavités nécessaires à la reproduction. Lors du nourrissage, elle prospecte préférentiellement les lisières forestières (bandes enherbées) et les landes sèches. On la retrouve aussi sur la dune grise.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

- Dans les lisières forestières, les bords de pistes enherbées et sur la dune grise.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 26 à 28 cm ; envergure : 42 à 46 cm ; Poids : 55 à 80g.

Autres caractères : Elle possède un long bec gracile légèrement arqué, avec une huppe érectile de plumes roussâtre au bout noir, un dos arlequin teinté de jaunâtre et une poitrine orangée. Le vol est saccadé et bondissant.

Régime alimentaire : Elle se nourrit de larves d'insectes (Coléoptères, criquets, hannetons, processionnaires du pin...) qu'elle récupère en sondant les talus enherbés et les allées forestières. Cette espèce peut jouer un rôle important dans la régulation des pullulations d'insectes ravageur en forêt.

Reproduction : Le nid est généralement installé dans une cavité d'arbre (anciennes loges de Pics par exemple) mais se contente aussi d'anfractuosités dont l'ouverture se réduit à une simple fissure. La ponte est réalisée d'avril à juin (5 à 7 œufs). L'incubation est de 18 jours environ par la femelle qui est ravitaillée par le mâle. Une deuxième ponte est possible, dans ce cas les deux parents se relaient pour couvrir les œufs.

Déplacements : C'est une espèce migratrice qui hiverne au sud du Sahara.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts. Utilisation de produits phytosanitaires non sélectifs	Régression des landes et des lisières forestières.
	Urbanisation
	Hivers froids
	Diminution du nombre de cavités (vieux arbre) suite à des pratiques sylvicoles intensives.

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

➤ Favoriser les landes sèches et les lisières forestières.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux forestier et landes sèches (dont la dune grise)

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles <input type="checkbox"/> Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive si possible et un débroussaillage sélectif. <input type="checkbox"/> Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de vieillissement	ONF Conservatoire du littoral	Adaptation de l'aménagement forestier

❑ SUIVI

➤ Pas de suivi nécessaire.

❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio
CodeNatura 2000 : A338

II-9 La Pie-grièche écorcheur (A338)

□ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passériformes

Famille : Laniidés



□ REPARTITION

Européenne : L'espèce est en forte régression, surtout à basse altitude. Les bastions sont nettement orientaux.

Nationale : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire. Cette espèce est très sporadique dans le Nord-Ouest, le littoral méditerranéen et le Sud-Ouest. Ailleurs, elle est assez commune surtout en moyenne montagne (Auvergne, Midi-Pyrénées).

Régionale : La vaste répartition de l'espèce sur les cartes de l'Aquitaine cache en réalité une faible densité des couples nicheurs. Il faut noter d'importantes fluctuations des effectifs nicheurs d'une année sur l'autre (variations climatiques influant sur la quantité de proies).

Evolution des effectifs :

France	Nicheurs (couples)	
	Min.	Max.
Effectif	160 000	360 000
Année	1995	
Fiabilité	3	
Tendances	Effectif	Distribution
Fiabilité	-1	0
	2	3
EUROPE	Nicheurs (couples)	
Effectif	2 760 000	5 200 000
Tendances	Déclin	

□ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	Française : CMAP 5 En Déclin Europe : En Déclin (provisoire), SPEC 3

□ HABITAT

Milieux/espèces associés favorables :

Terrains dégagés à végétation herbacée rase, parsemés de buissons denses et épineux (friches, landes sèche en cours de fermeture, talus et bords de chemins, dune grise et lisière forestière).

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Elle est présente en lisière forestière et en dune grise.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur 16-18 cm, envergure 28 cm. Poids 25-40g.

Autres caractères : Corps allongé, grosse tête ronde, ailes assez longues et pointues, queue longue noire bordée de blanc à la base. Mâle à calotte grise pâle, bandeau noir du bec à l'arrière des yeux, dessus brun-roux, dessous blanc-rosé. Femelle brun dessus, gris dessous, bandeau brun. Bec court et crochu.

Régime alimentaire : Insectes surtout (95%, sauf années d'abondance des campagnols), petits rongeurs, lézards, grenouilles. Proies en surplus fréquemment empalées sur des épines ou fils barbelés avant d'être mangées (réserves pour les jours de mauvais temps). Chasse à partir d'un perchoir dégagé (capture des proies au sol).

Reproduction : Jusqu'à 2000m, elle confectionne un nid de tiges sèches et de mousses, posé dans les fourrés épineux entre 0.5 et 2m de hauteur. Elle réalise une ponte par an de mi-mai à début juin (5-6 œufs verdâtres, rosés, jaunâtres tachetés de roux et gris). L'incubation dure 14 à 16 jours. Le jeune quitte le nid à 14-15 jours (indépendance 15 jours plus tard). L'espèce a des exigences modestes et s'adapte vite aux milieux buissonnants nouveaux (jeunes plantations...).

Déplacements : Diurne et solitaire, l'espèce est présente en France de mai à début septembre. Son domaine vital est d'environ 2ha. La migration postnuptiale vers l'Afrique Australe est réalisée de mi-août à mi-septembre, les retours prénuptiaux dès fin avril. Les mâles précèdent de peu les femelles.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture de ces milieux ouverts (manque d'entretien) ou la disparition des fourrés(intensification des pratiques sylvicoles)	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (plantations, arasement des talus et fossés, pesticides..)
	Suites d'étés frais et humides, conditions climatiques printanières (nombre de proies disponibles)
	Piégeage et chasse en migration (Grèce, Moyen-Orient)

❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser des milieux variés et riches en insectes : jeunes plantations, landes basses, dunes grises...
- Favoriser la présence de perchoirs (idéal : un tous les 20m) et la mise à disposition de tas de branches mortes au pouvoir attractif.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité (milieu paraforestier, régénérations).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Landes sèches

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adaptation des pratiques sylvicoles ❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif afin de maintenir une mosaïque de milieu (zone rase, buissons) propice à l'espèce (perchoirs, abondance de proies). ❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs ❑ Proscrire le premier dégagement en série de protection. 	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

❑ SUIVI

- Comptage annuel sur les sites de reproduction. L'espèce constitue un excellent bioindicateur de l'état de la végétation (fermeture du milieu), de la diversité et de l'abondance des proies (insectes, micromammifères...).

❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Pipit rousseline
Anthus campestris
CodeNatura 2000 : A255

II-10 Le Pipit rousseline (A255)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passériformes

Famille : Motacillidés



☐ REPARTITION

Européenne : Le pipit rousseline est une espèce paléarctique dont la population européenne, hors Turquie est estimé entre 530000 et 860000 couples nicheurs, répartis de la Suède aux pays méditerranéens et du Portugal à l'Oural. Il est absent en Scandinavie et en Angleterre.

Nationale : L'effectif français est compris entre 20000 et 30000 couples. Ces oiseaux apprécient tout particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. La Provence et la Corse, le Languedoc-Roussillon, les Grands Causses ainsi que la frange atlantique de l'Aquitaine recèlent l'essentiel des nicheurs de notre pays. Absent dans le nord-ouest de la France.

Régionale : L'espèce est bien représentée sur la façade atlantique.

Evolution des effectifs : En régression en France et en fort déclin dans toute l'Europe.

☐ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981

☐ HABITAT

Milieux/espèces associés favorables :

Il s'installe de préférence dans les milieux ouverts, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés de l'étage colinéen : pelouse rase des causses, Landes à molinie, dunes et semis de pins en Aquitaine...

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Présente dans les dunes, les coupes rases, les régénérations et les lisières forestières.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur 16 à 18 cm, envergure 25 à 28 cm. Poids 20 à 28g.

Autres caractères : Il possède une queue sensiblement plus longue que celle de ses congénères, les Pipits des arbres et farlouse. Il ressemble, au vol, à une Bergeronnette printanière mais s'en distingue par l'absence de blanc aux rectrices et par son cri de moineau. Un sourcil crème, un plumage chamoisé presque sans taches et de longues pattes jaunâtres permettent de l'identifier.

Régime alimentaire : Le Pipit rousseline se nourrit principalement d'insectes divers, de petites araignées, de vers et de graines.

Reproduction : Il niche au sol, profitant d'une dépression de terrain à l'abri d'une plante, d'un buisson ou d'un arbuste. La femelle pond 4 ou 5 œufs et l'incubation dure 13 à 14 jours. Les jeunes poussins sortent du nid avant deux semaines, surtout si ils sont dérangés. Ils continuent d'être nourris pendant plus d'une semaine, jusqu'à leur envol.

Déplacements : C'est un migrateur assez hâtif qui passe chez nous dès la fin août et surtout en septembre. La migration de retour a lieu en avril. Au cours de ses haltes, il fréquente les milieux plutôt secs.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture de ces milieux ouverts (manque d'entretien) ou la disparition des fourrés (intensification des pratiques).	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (enrésinement, fertilisation, pesticides..)
Réduction de la surface en coupe rase au sein du groupe de régénération (série de protection).	Suites d'étés frais et humides, conditions climatiques printanières (nombre de proies disponibles)

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser des milieux variés et riches en insectes : régénérations avant les premiers dégagements, lisières forestières, dunes grises et bords de pistes enherbées.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux ouverts

❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles <input type="checkbox"/> Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif permettant d'augmenter le nombre de perchoirs et l'abondance des proies. <input type="checkbox"/> Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs.	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

❑ SUIVI

➤ Non nécessaire.

❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Tourterelle des bois
Sterptopelia turtur
Code Natura 2000 :
A210

II-11 La Tourterelle des bois (A210)

☐ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Columbiformes

Famille : Columbides



☐ REPARTITION

Européenne : La Tourterelle des bois se reproduit dans toute l'Europe. La France et l'Espagne sont les bastions des populations d'Europe occidentale. Elle est aussi très présente en Russie, en Hongrie et en Pologne.

Nationale : Cette tourterelle est largement distribué en France et ne fait défaut que dans les régions montagneuses, généralement au dessus de 800 à 900m.

Régionale : Les populations sont bien représentées en Aquitaine.

Evolution des effectifs : Les populations sont en régression en France et en Europe.

Cotation UICN : En déclin en France et en Europe.

☐ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale
Annexe I	Berne : annexe III Washington : Annexe III	Arrêté du 17/04/1981

☐ HABITAT

Milieux/espèces associés favorables :

La Tourterelle des bois affectionne les régions ouvertes riches en bosquets, boqueteaux, grosses haies et taillis en bordure de zones cultivées, qui lui assurent à la fois des sites de nidification et d'alimentation. La proximité de l'eau est un facteur important de son habitat tant en Europe qu'en Afrique où elle stationne en grand nombre dans les oasis.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Présente dans les milieux forestiers et sur la dune grise.

□ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur 26 à 28 cm, envergure 47 à 53 cm. Poids 150 à 225g.

Autres caractères : Le plumage, gris bleuté sur la tête, le cou et une partie des ailes, et brun jaunâtre sur le dos, est identique chez les deux sexes. La grille noire et blanche du cou est absente chez le jeune.

Régime alimentaire : Sa nourriture, prise au sol la plupart du temps, est presque exclusivement végétale. Elle consomme essentiellement des graines de plantes sauvages ou de céréales. Accessoirement elle profite des baies et capture des insectes.

Reproduction : Aussitôt arrivés sur les territoires de reproduction, le mâle, et de façon moins soutenue la femelle, émettent leurs roucoulements dès les premières heures du jour. De mi-mai à mi-juillet, en général deux pontes successives de deux œufs blancs sont déposés dans des nids formés par quelques fines branches entrelacées, le plus souvent à moins de 5 m du sol. L'incubation dure deux semaines et les jeunes sont réellement indépendants un mois plus tard.

Déplacements : Migratrice, la Tourterelle des bois arrive en avril-mai pour se reproduire dans toutes les régions de France. Elle quitte notre pays en septembre pour ses quartiers d'hivernage au sud du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie.

□ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Utilisation d'herbicides.	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (coupes, fertilisation, pesticides..)
Chasse excessive	

□ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Favoriser des milieux variés possédant une strate herbacée bien développée : coupes rases, bords de pistes enherbées, lisières forestières...

➤ Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux Forestiers et landicoles

□ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles <input type="checkbox"/> Eviter les Herbicides <input type="checkbox"/> Accroître « l'effet-lisière »	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

□ SUIVI

- Non nécessaire.

□ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.